



Deux terrains contigus ,propriétaires juridiques différents mais

Par **asg29e**, le **08/04/2013** à **15:06**

Bonjour

je suis propriétaire de ma maison et j'ai acheté le terrain voisin et contigue,pour cela j'ai créé une sccv dont je suis le propriétaire a 95%.

est'ce que les deux terrains forment une seule assiette fonciere?

car mon avocat me dit oui et mon geometre non!

car en fait je suis bien propriétaire de ma maison en nom propre et de la sccv aussi.

Merci

Par **amajuris**, le **08/04/2013** à **16:29**

bjr,

juridiquement il y a deux propriétaires différents vous et la sccv dont vous n'êtes pas complètement propriétaire puisque vous n'avez que 95% des parts.

dans un arrêt de principe le Conseil d'Etat a défini l'unité foncière comme « « îlot d'un seul tenant composé d'une ou plusieurs parcelles appartenant à un même propriétaire ou à la même indivision » (CE, 27 juin 2005, n° 264667, cne Chambéry c/ Balmat).

cdt